

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1996)**

Heft 92

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DROIT DE REGARD POPULAIRE SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le conseiller national Christoph Blocher souhaite que le peuple s'exprime davantage sur les dossiers de politique étrangère. Le président de la section zurichoise de l'Union démocratique du centre (UDC) a ainsi annoncé son intention de lancer une initiative, début 1997, proposant de soumettre au verdict populaire les accords internationaux. Leur signature et leur ratification relèvent, actuellement, de la seule compétence du gouvernement ou du parlement.

NEUCHÂTEL : UNE FEMME À L'EXÉCUTIF

Le 1^{er} octobre, l'assemblée des libéraux de Neuchâtel a désigné Violaine Barrelet, 54 ans, à l'exécutif de la ville. Elle remplacera Jean-Pierre Authier qui siégeait au Conseil communal depuis près de quatre législatures. Ce mandat fait d'elle la première femme de droite élue dans un exécutif des trois grandes villes du canton.

UN SUISSE LAURÉAT DU PRIX NOBEL DE MÉDECINE

Le Suisse Rolf Zinkernagel et l'Australien Peter Doherty ont reçu le 7 octobre dernier le Prix Nobel de médecine 1996 pour des recherches en immunologie accomplies dans les années 70. Le jury de Stockholm a choisi de récompenser les travaux des deux scientifiques portant sur « la spécificité de la défense immunitaire à médiation cellulaire ».

CROISSANCE QUASI-NULLE

Selon les chiffres définitifs publiés début septembre par l'Office fédéral de la statistique, le Produit Intérieur Brut de la Confédération n'a augmenté que de 0,1% en 1995 : chiffre inférieur au 0,7% escompté. Avec la Finlande, la Suisse se retrouve au plus bas des pays de l'OCDE qui affichaient en moyenne, pour la même période, une progression de leur PIB d'environ 2,8%. Pour 1996, la plupart des analystes s'attendent à un recul compris

entre 0,5% et 0,9%. Ce qui devrait faire chuter le PIB au-dessous de sa valeur de 1990.

PETIT DÉJEUNER D'AFFAIRE EN VOGUE

Durant le mois de septembre, Nestlé-France, filiale du groupe de Vevey, s'est allié à la SCNF pour offrir aux voyageurs des premières classes 70 000 plateaux comprenant céréales, boissons chaudes et autres souhaits de bonne journée bien sympathiques. Campagne publicitaire mais aussi le révélateur d'une nouvelle tendance : « le business-breakfast ». Moins onéreux que le déjeuner de midi, aux horaires plus souples, le petit déjeuner sort du « home sweet home » pour séduire les hommes d'affaire mais, surtout, les industriels du secteur agro-alimentaire. Conséquence, les observatoires du goût, amorcés par 600 chercheurs du Centre de recherche de Lausanne, se sont multipliés. Objectif : anticiper les tendances de ce marché évolutif, sensibiliser les adeptes du frugal café/croissant aux vertus du petit déjeuner équilibré à base de boissons, céréales et laitages... les trois créneaux de production de la marque Nestlé. De quoi aiguïser l'appétit de la société helvétique !

INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES

L'adjoint au maire de Lyon André Soulier, en présence des autorités municipales genevoises et du maire de Lyon Raymond Barre, a présenté cet automne l'opération « Lyon, avant première à Genève ». Cette action, qui a pris la forme d'une exposition de photographies sur la ville française au Consulat de France à Genève, marque la volonté de développer des relations de proximité et l'ambition de former une région d'Europe. Cette politique transfrontalière va au delà du tourisme, elle développe des axes de coopération vers la culture, l'enseignement, la recherche, les transports et les télécommunications. Le groupement tripartite, intègre, dans une logique de culture alpine, la ville de Turin.

CHAMPIGNONS:

« PERMIS DE CUEILLIR » À L'ÉTUDE

En Suisse les amateurs de champignons devront peut-être, d'ici quelque temps, se munir d'un « permis de chasse ». Proposition d'un groupe d'experts mycologues qui espère par ce biais limiter la cueillette de champignons : 600 espèces étant menacées par l'actuel engouement des Helvètes pour ces habitants des bois et des prairies.

OTTO STICH, RESPONSABLE DU SCANDALE DE LA CAISSE FÉDÉRALE DE PENSIONS

La Commission d'enquête parlementaire (CEP) a livré un verdict sans appel. L'ancien ministre des Finances, Otto Stich, est considéré comme « le principal responsable de la débâcle de la Caisse fédérale de pensions » (CFP). Il est accusé d'avoir sous-estimé les problèmes de la CFP, ignoré les mises en garde, nommé les mauvaises personnes à la direction de la Caisse et tardé à agir pour redresser la situation.

UNE FOUINE A EU CHAUD AU MUSEAU

Une fouine a provoqué un début d'incendie et perturbé l'alimentation électrique d'une partie de la ville de Bulle en s'aventurant dans la station transformatrice de la gare routière de Bulle. La fouine s'est placée entre deux phases électriques, ce qui a provoqué un arc électrique, a indiqué la police cantonale fribourgeoise. Un transformateur et un disjoncteur ont été endommagés par l'incendie rapidement maîtrisé par les pompiers. Les dégâts sont estimés entre 10 000 et 15 000 francs suisses. Dans certaines localités de la banlieue bernoise, les fouines s'attaquent aux automobiles rongant non seulement les circuits électriques mais aussi, et c'est plus grave, les parties souples des conduits hydrauliques des freins. L'animal étant protégé, il n'est guère facile de s'en débarrasser.

Les personnes désirant connaître la place de la Suisse dans la recherche internationale, liront le supplément du magazine « Vision », organe des instances scientifiques, consacré à la coopération des chercheurs suisses aux programmes de recherches.
Tél. : 00 41 31 320 65 03
fax : 00 41 31 382 23 55